

Vœux

Vœu du groupe FDG-PCF-citoyen et divers gauche Conseil Municipal de Villejuif du 13 Octobre 2017

Salah Hamouri, militant franco-palestinien détenu durant plus de six ans entre 2005 et 2011 à l'issue d'un procès mené par une administration militaire totalement illégale, a de nouveau été arrêté le 23 août dernier par les autorités israéliennes, à son domicile de Jérusalem.

Cette arrestation arbitraire intervient au moment même où il venait d'obtenir son diplôme d'avocat. Une profession qu'il met au service des droits de l'homme et de défense des prisonniers palestiniens.

Aujourd'hui, Salah Hamouri est placé en détention administrative pour une durée qui peut indéfiniment se prolonger. Cette méthode arbitraire est contraire au droit international.

Comme des centaines de milliers de Palestiniennes et Palestiniens, Salah Hamouri est victime de l'acharnement des autorités israéliennes qui, par des arrestations, des condamnations ou diverses interdictions administratives poursuit sa politique d'oppression contre les défenseurs des droits du peuple palestinien à vivre dans un état libre et indépendant.

Sa place, tout comme celle du député Palestinien Marwan Barghouti et des milliers d'autres prisonniers politiques palestiniens, n'est pas dans les geôles israéliennes. Aujourd'hui, la mobilisation en faveur de sa libération prend de l'ampleur : pétitions, rassemblements, interpellations en direction des autorités françaises. Nous nous joignons à cette mobilisation et exprimons tout notre soutien à la famille de Salah Hamouri.

Nous nous étonnons du silence des autorités françaises pour la protection d'un ressortissant français et déplorons le deux poids deux mesures quand il s'agit d'interpeller d'autres Etats.

Nous condamnons cette détention qui constitue une violation du droit international et nous souhaitons, que le Conseil Municipal de Villejuif, réuni ce soir, adopte ce vœu afin que vous puissiez, Monsieur Le Maire, appeler le Président de la République à faire valoir les droits humains qu'il porte sur la scène internationale en protégeant tous les compatriotes, en mettant tout en œuvre et en se saisissant directement et fermement de la défense de notre concitoyen, notamment en demandant explicitement et publiquement la libération immédiate de Salah Hamouri en exigeant le respect de l'accord passé par l'état d'Israël en 2011 et en intervenant afin de lui garantir un traitement judiciaire équitable par une juridiction ordinaire respectant ses droits fondamentaux.